

Attestation de conformité

Je soussigné, Etienne BENETEAU, Président de la société SAS ACTiLED Lighting, atteste que le luminaire, de nom commercial ACTiLine LALR3535 de la marque ACTiLED ont été conçu et sont fabriqués en accord avec les normes internationales en vigueur à respecter pour les luminaires LED :

- ✓ Directive basse tension 2006/95/CE :

EN 62031 :2008 + A1 :2013

Suivant le rapport d'essai AC N° RS051-14-101652-1A Ed.0 effectué par le laboratoire Emitech le 20 Mai 2014

- ✓ Directive compatibilité ElectroMagnétique 2004/108/CE :

EN 61547

EN 55015

EN 61000-3-2

IEC 61000-3-3

Suivant le rapport d'essai 8BA-04909-2108-DFAHB effectué par le laboratoire Alcatel-Lucent le 19 Juin 2014

- ✓ Luminaires – règles générales :

NF-EN-60598-1

- ✓ Luminaires – règles particulières – luminaires fixes à usage général :

NF-EN-60598-2-1

- ✓ Sécurité photobiologique : Groupe risque 0

NF-EN-62471 - Des lampes et des appareils utilisant des lampes

Suivant rapport de mesure effectué par le laboratoire OLINO le 5 Décembre 2017

La norme CE et la norme RoHS, concernant le respect de l'environnement et le recyclage.

Le Luminaire présente une tenue au fil incandescent de 850°C, un IK05 et un IP54.

Etienne BENETEAU
ACTiLED Lighting

